

5c.

Journal du Lot

5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.	Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RECLAMES (— d° —)..... 75 cent.
	3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements.... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.		
Les abonnements se paient d'avance		Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N° 6

VOIR NOS DÉPÊCHES EN 4^e PAGE

LA SITUATION

La réponse des empires centraux. Le but de nos ennemis : obtenir une suspension des hostilités. — L'aveu d'une impuissance absolue. — Faire souffrir les Alliés est une « œuvre d'amour » !... — Le conflit Germano-Argentin. — En Russie.

Les réponses des empires centraux au Vatican continuent à faire l'objet de commentaires abondants dans la presse. Certains journaux s'étonnent de l'absence totale de propositions concrètes et semblent croire que le chancelier complètera, sur ce point, par une déclaration au Reichstag, l'insuffisance des *chiffons de papier* envoyés à Rome.

C'est se faire d'étranges illusions.

L'Allemagne et l'Autriche ne précèdent rien, parce que leurs buts sont inavouables et que, s'ils étaient mis à jour, ce serait la rupture des pourparlers qu'on croit avoir engagés.

Ne nous y trompons pas, les Barbares voudraient rééditer le coup de 1871. Ils voudraient des pourparlers qui conduiraient à une suspension des hostilités. On espère que les Alliés, ayant déposé les armes, ne pourraient plus les reprendre, l'arrière s'étant fait à l'idée d'une paix prochaine. Et comme nos ennemis n'auraient pris aucun engagement, comme ils détiennent des gages, ils seraient en merveilleuse posture pour nous imposer leurs conditions. N'ayant pu nous vaincre par les armes, ils nous auraient par la fourberie.

C'est un calcul que justifie l'orgueil de la diplomatie teutonne qui pense avoir raison, par son hypocrisie, des Alliés, mis en confiance par une démarche venue du Vatican.

Guillaume en sera pour une déception cruelle, et il n'y a pas lieu de s'arrêter plus longuement à ce calcul de nos ennemis.

Mais il convient par contre de re-

tenir de leurs « chiffons de papier » un aveu très net : les Austro-Boches se déclarent impuissants à remporter la victoire.

Pour préciser cet aveu, il suffit de mettre à nu la cynique mentalité des Boches :

N'est-ce pas Bismarck qui a dit : « *Même s'il dispose d'arguments médiocres, un homme a toujours raison quand il a pour lui la majorité des baïonnettes* » ?

Si donc l'Allemagne RENONCE à prouver qu'elle a raison... par « les baïonnettes », c'est qu'elle en est désormais incapable !

Plus récemment encore, le bouillant polémiste Harden, qui est devenu pacifiste (!), écrivait en 1915, dans la *Zukunft* :

Voyons, l'Allemagne est-elle forte ? Oui. Que nous chantez-vous donc là, professeurs en lunettes et théologiens en pantoufles ? **Est-ce que le droit existe ?** Est-ce que les nobles idées valent quelque chose ? Quelles chimères allez-vous défendre ? **Un principe seul compte, un seul qui résume et qui contient tous les autres : la force.** Réclamez-vous d'elle, et narguez aux billes des ! La force, voilà qui sonne haut et clair, voilà qui a du style et de la allure. La force : un poing, c'est tout.

La force, il n'y a que ce moyen pour prouver le bon droit des Barbares ! Le malheur est, qu'en 1917, la force a changé de camp. Voilà pourquoi les bandits d'Outre-Rhin seraient tout disposés à mettre fin à la guerre par une paix anticipée en invoquant le droit des nations et le respect des belligérants. Aucun engagement ne coûterait aux pangermanistes allemands si la puissance militaire de la Prusse devait sortir intacte du conflit. Que pèserait, en effet, l'engagement qui serait pris par Guillaume. Ecoutez, c'est un Boche de marque qui nous fixe à ce sujet :

Un traité signé ne vaut que si les circonstances demeurent les mêmes, et la volonté de l'un des contractants est l'une de ces circonstances. **C'est toujours en faisant la réserve mentale de son libre arbitre, qu'un Etat donne sa signature.**

C'est ainsi que s'exprime Treitschke dans son traité sur la *Politique*.

C'est la pensée de tous les intellectuels Germains qui ont le jugement vicié par une *Kultur* spéciale. Ecoutez encore Lasson, dans son livre : *La guerre et l'idée de la culture, 1868* :

Un Etat ne saurait logiquement admettre au-dessus de lui, sans disparaître par le fait,

aucun tribunal dont il doive accepter les décisions. Entre les Etats ne peut régner que la guerre. Un petit Etat n'a droit à l'existence qu'en proportion de sa force de résistance. **Entre Etats, il n'y a qu'une force de droit : le droit du plus fort.** Un Etat ne saurait commettre de crime ; ce n'est pas une question de droit, c'est une question d'intérêt d'observer les traités. **Qui a la force peut créer un nouvel état de choses, qui sera aussi bien le droit que le précédent.**

En termes plus précis : les traités n'ont aucune valeur, un Etat, s'il en a le pouvoir et s'il y a intérêt, peut renier sa signature, sa volonté seule constituant le *droit* !!!

C'est énorme d'infamie !

La Prusse n'a pas eu ce pouvoir, elle n'a pas pu faire des Alliés des vaincus, auxquels elle aurait « *laissé, uniquement, les deux yeux pour pleurer.* » (CLAUSEWITZ.)

N'ayant pu atteindre son but, elle manœuvre, à l'heure actuelle, pour obtenir une paix boiteuse, quitte à se laisser imposer des conditions qu'elle renierait dès qu'elle le pourrait.

Si les Alliés avaient la faiblesse et la bêtise de se laisser duper avant l'écrasement d'un militarisme malfaisant, ils seraient de véritables traîtres à l'égard de la Civilisation.

Jusqu'au bout ! Il faut jusqu'au bout poursuivre une lutte rendue nécessaire par l'atroce mentalité de nos ennemis. Ecoutez encore le langage évangélique de M. Rheinold Seeberg, professeur de théologie à l'Université de Berlin :

Nous ne haïssons pas nos ennemis, mais nous considérons que nous faisons une œuvre d'amour en les tuant, en les faisant souffrir, en brûlant leurs maisons, en envahissant leurs territoires !

Quel sort nous réserverait donc ce disciple du Seigneur s'il nous haïssait ?...

« *Les souffrances des Alliés doivent nous être agréables* », écrit encore Loebel, de Leipzig. Il n'y a donc que d'abjectes brutes en Germanie !...

Qui voudrait traiter avec ces gens-là, avant de les avoir définitivement mis dans l'impossibilité de « *faire souffrir* » l'Humanité ?

La situation reste tendue entre l'Allemagne et l'Argentine en dépit des excuses de Berlin.

L'Allemagne n'ignore pas les difficultés intérieures de la république sud-américaine, à la suite des dernières élections qui ont porté au pouvoir

un parti qui y arrive pour la première fois. Elle escompte des divisions qui favorisent ses manœuvres. Elle se trompe. Les divisions disparaissent sous l'indignation soulevée par l'infamie de l'ambassadeur allemand. Et la décision finale : la rupture avec l'Allemagne reste infiniment probable. Cette décision aura une répercussion dans le Chili qui a de gros avantages à se joindre à l'Argentine.

Ce résultat, qu'il est permis d'enviesager, aura des conséquences graves pour le commerce boche après la guerre.

✱

La Russie est à une heure grave. Les éléments extrémistes se réunissent en Congrès à Moscou et émettent la prétention de s'emparer du pouvoir.

Si Kerensky ne parvient pas à dominer la situation, la Russie peut, demain, être livrée aux éléments du désordre et de l'anarchie.

Le Directoire parviendra-t-il à faire comprendre au pays qu'il est désastreux d'aggraver les divisions intérieures quand l'ennemi est sur la route de Petrograd ? Espérons-le...

✱

Pas de changements importants sur les divers fronts où la lutte reste cependant très vive.

A. C.

Sur le front anglais

L'attaque fut longue et acharnée sur cette pente qui mène à la ferme du Saucisson, enlevée de surprise par la gauche, tandis que les Allemands s'attendaient à être attaqués de face. Le succès anglais fut, en grande partie, dû à la présence d'esprit d'un Londonien, qui mit en position, dès le début de l'action, cinq mitrailleuses bien défilées ; celles-ci firent de l'excellente besogne, prenant en enfilade les boyaux par où s'avançaient les Allemands, d'abord en petits groupes, puis vers le soir, en formation serrée.

Les dégâts en Belgique

D'après les chiffres publiés par les journaux allemands, les dégâts commis en Belgique par les envahisseurs atteignent 8 milliards 650 millions. Les « réquisitions » sont, en outre, officiellement estimées à 8 milliards 500 millions.

Le roi d'Italie en France

On sait que le voyage du roi d'Italie en France avait été retardé par la crise ministérielle française. Nous pouvons dire aujourd'hui que ce voyage sera effectué dans un très bref délai et que le roi visitera le front de nos armées.

L'effort américain

Le ministre de la guerre projette d'appeler 250.000 jeunes recrues supplémentaires avant l'appel régulier du deuxième contingent de 500.000 hommes. Cet appel supplémentaire servira à la création d'un réservoir de recrutement pour combler les vides de l'armée régulière, afin d'avoir toujours des armées à effectifs de guerre.

Argentine et Allemagne

La question de la guerre ou de la paix reste ouverte, malgré la réception de la dépêche de Kuhlmann exprimant du regret et des marques de désapprobation pour l'affaire Luxembour. C'est ainsi qu'il faut envisager la portée du vote à la Chambre, qui s'est ajournée sans tirer

de son ordre du jour la proposition de rupture avec l'Allemagne.

La situation russe

Après avoir perdu Jacobstadt, les Russes n'ont pas cessé d'abandonner la rive gauche de la Dvina et les Allemands ont atteint les bords du fleuve entre Livenhof et Stokinanshof.

Livenhof est à 24 kilomètres en amont de Jacobstadt.

Dans l'armée Russe

Le comité militaire du 46^e corps d'armée a fait une enquête sur les opinions politiques des soldats du corps : sur 16,229 hommes, 15,760 se sont prononcés pour une république démocratique, 414 pour une république bourgeoise, 33 pour la monarchie constitutionnelle.

Sur le front italien

(Officiel). — Pendant la journée d'hier, activité d'artillerie sur tous les fronts. Une contre-attaque tentée par des détachements d'assauts contre les positions que nous avons conquises récemment dans la région de la Marmolida, a coûté des pertes sensibles et quelques prisonniers à l'adversaire.

Pendant la nuit, un dirigeable a lancé de nombreuses bombes endommageant fortement les voics ferrées près de Podmeleo. En même temps, un autre dirigeable foudroyait de nouveau les nombreuses troupes ennemies dans le vallon de Chiapovane.

Deux avions ennemis abattus par nos aviateurs sont tombés en flammes à Cotici (est de San Martino del Carso) et à l'est de Kal (Plateau de Bainsizza).

La note turque et bulgare

Les réponses de la Turquie et de la Bulgarie à la note pontificale ont été remises hier au Vatican. Ces documents exigent le maintien intégral de la souveraineté turque sur tous les territoires actuels de l'empire et pour la Bulgarie la réalisation du principe des nationalités.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 24 septembre 1917

La Chambre aborde la discussion du projet relatif aux crédits provisoires applicables au quatrième trimestre 1917.

M. Brousse demande qu'on fasse des économies. Il signale de nombreux abus ; il proteste contre le cumul des traitements civils et militaires, contre le nombre d'officiers et contre les emplois inutiles qu'on pourrait supprimer. Il dénonce le gaspillage dans le service des automobiles et, parlant de l'aviation, il affirme qu'une usine d'aviation a gagné plus de 60 millions depuis la guerre.

MM. Mauger, Benazet, Cazassus, Bouffandeau, Lebrun font entendre de vives critiques que M. Klotz promet d'examiner.

La discussion des articles du projet est renvoyée au lendemain.

Chronique locale

Morts au champ d'honneur

Parmi les militaires tombés au Champ d'honneur nous relevons les noms suivants de nos compatriotes :

Auguste Lougou, de Saint-Céré, 20 ans, tué devant Verdun, par un éclat d'obus.

Cyprien Lolm, de Calviac, tué devant Verdun, le 12 juillet 1917.

Nous saluons la mémoire de ces regrettés compatriotes et nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances.

Médaille militaire

Est décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme :

Germain, Louis-Gabriel-Olympe, soldat (active) à la 10^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : bon soldat dévoué et courageux. A été grièvement blessé, le 30 avril 1917, en montant à l'attaque des positions ennemies. Amputé du bras gauche.

Citation à l'ordre de l'armée

M. l'abbé Léon Blanc, directeur au Grand-Séminaire de Cahors, soldat de 1^{re} classe au 7^e d'infanterie, a été cité à l'ordre de l'armée, dans les termes particulièrement élogieux que voici :

A fait preuve, comme brancardier-aumônier, d'un dévouement et d'un courage extraordinaires en prodiguant ses soins aux blessés sur la ligne de feu et en allant ramasser les morts dans les endroits les plus périlleux.

C'est la 2^e citation à l'ordre de l'armée dont est l'objet M. Blanc auquel nous adressons de vives félicitations.

Citation à l'ordre du jour

Nous relevons avec plaisir les citations suivantes à l'ordre du jour dont a été l'objet notre compatriote, Gaston, lieutenant au 7^e d'infanterie, qui vient d'être rapatrié en France, après plusieurs mois de captivité en Allemagne.

Ces deux citations sont ainsi conçues :

Le 8 septembre 1914 au camp de Mailly a maintenu sa section à la lisière d'un bois sous le feu de deux compagnies ennemies, ne s'est retiré qu'après s'être assuré que l'ennemi avait abandonné sa position.

Officier très dévoué et très énergique ; a dirigé avec autorité, le 2 août, la marche sur un poste allemand attaqué jusque là sans succès à plusieurs reprises et s'en est emparé.

Nos félicitations au vaillant officier.

Croix de guerre

L'aspirant Rouzié, ancien élève de l'École Normale de Cahors, où il était entré en 1914, vient d'être décoré de la croix de guerre à la suite d'une belle citation à l'ordre du jour et proposé pour la médaille militaire.

A Montfaucon

Lundi, M. le Préfet du Lot s'est rendu à Montfaucon où il a procédé à l'installation de M. Tourriol qui, ainsi que nous l'avons annoncé, est le nouvel administrateur-économiste de cet établissement sanitaire, en remplacement de M. Lurguie, démissionnaire.

Vendanges

Déclarations de récolte. — Suerage

Des arrêtés préfectoraux en date du 17 septembre courant, fixent les périodes pendant lesquelles les viticulteurs du département seront admis à faire leurs déclarations de récolte et pourront se livrer à la fabrication des vins de sucre.

L'administration des Contributions Indirectes croit devoir signaler à l'attention des récoltants qu'il est pour eux d'un intérêt capital de faire leurs déclarations avant l'expiration des délais fixés par ces arrêtés.

En ce qui concerne les déclarations de récolte, les personnes qui, pour une raison quelconque, n'auraient pas rempli cette formalité en temps voulu, ne devront pas se faire illusion sur les conséquences de leur négligence et garder l'espoir qu'elles pourront être admises à la réparer ultérieurement.

Elles se trouveraient, d'une façon définitive dans l'impossibilité de vendre leur récolte.

Il doit d'ailleurs être entendu que la déclaration est obligatoire pour tout récoltant (propriétaire, fermier ou métayer) et qu'elle doit indiquer, non pas la quantité destinée à la vente, mais bien la quantité totale de vin produit et celle des stoks provenant des années antérieures et restant dans ses caves.

Quant au sucrage des vendanges l'administration conseille également aux récoltants qui doivent employer du sucre, et qui se sont fait inscrire dans les mairies pour bénéficier d'une répartition, de faire à la recette ruraliste de leur commune les déclarations de détention et de fabrication prévues par les articles 7 de la loi du 28 janvier 1903 et 8 de celle du 6 août 1905.

Ne pas satisfaire à ces obligations légales, ce serait s'exposer à des sanctions.

Culture des tabacs

Nous publions ci-dessous les dates auxquelles devront être faites les déclarations pour la Culture des tabacs dans le Lot en 1918.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Canton de Cahors (Nord)

- Cahors (Nord), 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25 octobre de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.
- Espère, 18 et 19 de 13 h. à 16 h.
- Mercuès, 25, 26, 27, 29, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 heures.
- Larroque-des-Arcs, 27 octobre, de 9 à 11 h. et de 13 à 16 h.
- Lamadelleine, 29, 30 et 31 octobre et 3 nov., de 13 à 16 h.
- Pradines, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 oct., de 13 à 16 h.
- Valroufié 25 et 26 oct., de 13 à 16 h.

Canton de Cahors (Sud)

- Cahors (sud), 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25 octobre, de 9 à 12 et de 14 à 16 h.
- Arcambal : Pasturat, 12, 15, de 9 h. à 12 h., (Bourg), 20, 22, 23, 24, 25, 26 de 8 à 11 heures.
- Labastide-Marnhac, 15, 16, 17, de 13 à 16 h.
- Montat (le), 26 et 27 de 8 h. 1/2 à 11 h.
- Canton de Castelnaud*
- Castelnaud, 22 oct., de 9 à 12 h. et de 13 h. à 16 h.
- Flaunac, 20, de 9 à 12 et de 13 à 16 h.
- Cézac, 22 et 23, de 12 h. à 16 h.
- L'Hospitalet, 26 et 27, de 13 h. à 16 h.
- Pern, 18 et 19, de 9 h. à 12 et de 13 h. à 16 h.
- Saint-Paul-Labouffie, 17, de 11 h. à 13 h.
- Sainte-Alauzie, 24 et 25, de 12 h. à 16 h.

Canton de Catus

- Boissières, 26 et 27 oct., de 12 à 16 h.
- Catus, 22 et 23, de 12 à 16 h.
- Crayssac, 15, de 12 h. à 16 h.
- Labastide-du-Vert, 18, de 13 à 15 h.
- Maxou, 15, 16, 17, de 12 à 16 h.
- Nuzéjols, 18, de 12 h. à 16 h.
- Saint-Denis, 20, de 12 h. à 16 h.
- Francoûles 19, de 11 à 15 heures.
- Saint-Médard 25, de 12 à 15 heures.
- Calamane, 24 et 25, de 12 à 16 h.
- Junies (les) 26 et 27, de 13 à 16 h.

Canton de Lalbenque

- Aujols, 15 oct., de 12 h. à 15 h.
- Cieurac, 19, de 12 h. à 15 h.
- Cremps, 16, de 11 h. à 14 h.
- Flaujac, 27 et 29, de 8 1/2 à 11 h.
- Fontanes, 15, de 12 h. à 16 h.
- Laburgade, 17, de 12 h. à 15 h.
- Lalbenque, 18, de 12 h. à 15 h.
- Montdoumerc, 16, de 13 h. à 15 h.

Canton de Lauzès

- Blars, 17 et 18 oct., de 12 à 16 h.
- Cabrérêts, 20, 22, 23 et 24 oct., de 9 à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
- Cras, 3 nov., de 12 h. à 16 h.
- Lauzès, 5, de 9 à 12 et de 14 à 16 h.
- Lentillac, 22, 23, 24 oct., de 12 à 16 heures.
- Orniac, 18 et 19, de 12 à 16 h.
- Sabadel, 25, 26, 27, de 12 h. à 16 h.
- Saint-Martin-de-Vers, 31 octobre, de 8 à 11 h.
- Sauliac, 15, 16 et 17 oct., de 12 à 16 h.
- Sénaillac, 15, 16, 17, de 12 à 16 h.
- Saint-Cernin, 29 et 30, de 12 à 16 h.

Canton de Limogne

- Calvignac, 25, 26, 27, 29, octob., de 13 à 16 h.
- Cénevières, 16, 17, 18 et 19, de 8 h. à 11 et de 14 à 16 h.
- Lugagnac, 15, de 13 h. à 16 h.
- St-Martin-Labouval, 20, 22, 23, 24 de 9 à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
- Limogne, 3 nov., de 13 h. à 16 h.

Canton de Luzech

- Albas, 19 et 20 oct., de 12 à 16 h.
- Anglars-Juillac, 19, 20, 22, oct., de 13 à 16 h.

- Bélaye, 15 oct., de 12 à 16 h.
- Caillac, 15, 16, 17, de 13 à 16 h.
- Castellfranc, 29, de 12 à 16 h.
- Douelle, 20, 22, 23, 24, de 13 à 16 h.
- Luzech, 24, 25, 26, 27 oct., de 9 à 12 et de 14 à 16 h.
- Parnac, 16, 17 et 18 oct., de 13 à 16 heures.
- St-Vincent : Cournou, 22, de 13 h. à 16 h ; Bourg, 23, de 13 h. à 16 h.

Canton de Montcuq

- Lascabanes, 19 et 20 oct., de 12 à 16 h.
- Montcuq, 18, de 12 à 16 h.
- Saint-Cyprien, 16 et 17 de 12 h. à 16 h.
- Saint-Laurent, 15, de 12 h. à 16 h.

Canton de Puy-l'Evêque

- Grézels 23, 24 et 25 oct., de 13 à 16 h.
- Lagardelle, 23 et 24 oct., de 12 à 15 h.
- Pescadoires, 16 et 17 oct., de 12 à 15 h.
- Prayssac, 15, 16, 17, 18, 19, de 9 à 12 et de 14 à 16 h.
- Puy-l'Evêque, 20 et 22, de 13 à 16 h.

Canton de Saint-Géry

- Berganty 23 et 24 oct., de 12 à 16 h.
- Bouziès, 17, 18, 19, de 9 à 12 h.
- Cours, 15, 16, 17 de 12 à 15 h.
- Crégois, 15 et 16, de 12 à 16 h.
- Esclauzels, 20 et 22, de 9 à 12 h.
- Tour-de-Faure, 17, 18, 19, 20, 22, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.
- St-Cirq-Lapopie, 25, 26, 27, 29, de 8 à 12 h.
- St-Géry : Bouziès-Bas, 23 oct., de 12 à 16 h.
- Bourg, 29, 30, 31 oct., de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.
- Masseries, 24, 25, 26, 27, de 12 à 16 h.
- Vers, 18, 19, 20, 22, 23, 24, de 8 à 11 h.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Canton de Bretenoux

- Bretenoux, 15, oct., de 14 h. à 16 h.
- Prudhomat, 16 et 17, de 12 h. à 16 h.
- St-Michel-Loubéjou, 18, de 12 h. à 16 h.

Canton de Cajarc

- Carayac, 17, oct., de 14 h. à 16 h.
- Cadrieu, 30, de 13 h. à 16 h.
- Cajarc, 24, 25, 26, 27, 29, de 9 à 12 et de 14 à 16 h.

Canton de Frontenac

- Frontenac, 19, de 14 h. à 16 h.
- Gréalou, 18, de 12 h. à 16 h.
- Larnagol, 30 et 31 oct., et 5, 6, 7, nov., de 13 à 16 h.
- Larroque-Toirac, 22 oct., de 12 h. à 16 h.
- Marcihac, 19, 20, 22, 23, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Canton de Montbrun

- Montbrun, 23, de 13 à 16 h.
- Puyjournés, 15, de 13 h. à 16 h.
- St-Chels, 15 et 16, de 12 h. à 16 h.
- St-Jean-de-Laur, 16 oct., de 13 h. à 16 h.
- St-Pierre-Toirac, 20 oct., de 12 h. à 16 h.
- St-Sulpice, 24, 25, 26, de 12 à 16 h.

Canton de Figeac (Ouest)

- Béduer, 15 oct., de 8 h. à 11 h.
- Lissac, 19, de 14 h. à 16 h.

Canton de Livernon

- Assier, 17 oct., de 13 h. à 16 h.
- Boussac, 16, de 8 h. à 11 h.
- Brengues, 17 et 18 de 11 h. à 16 h.
- Corn, 19 et 20, de 9 à 12 et de 14 à 16 h.
- Durbans, 18, de 13 h. à 16 h.
- Espédailac, 15 de 12 h. à 16 h.
- Grèzes, 20, de 9 h. à 11 h.
- Livernon, 16, de 12 h. à 16 h.
- Quissac, 26, de 13 h. à 16 h.
- Reilhac, 24, de 14 h. à 16 h.
- Espagnac-Ste-Eulalie, 22, 23, de 12 h. à 16 h.
- Sonac, 22, de 9 h. à 11 h.
- St-Simon, 23, de 9 h. à 11 h.
- Flaujac, 25, de 9 h. à 12 h.

Canton de Saint-Céré

- Loubressac, 20 oct., de 13 h. à 15 h.
- St-Céré, 19, de 12 h. à 16 h.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Canton de Gourdon

- Gourdon, 20, 22, 23 oct., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
- Anglars-Nozac, 26, de 9 h. à 11 h.
- Payrignac, 18, de 9 h. à 11 h.
- St-Clair, 19, de 12 à 16 h.
- St-Cirq-Souillaguet, 24, de 13 h. à 15 h.
- Vigan (le), 17, de 14 h. à 16 h.
- St-Cirq-Madelon, 16, de 8 h. à 10 h.
- Rouffilhac, 27, de 13 h. à 16 h.

Canton de Gramat

- Gramat, 27 oct., de 12 h. à 14 h.
- Canton de Labastide-Murat*
- Caniac, 18, 19, 20 oct., de 10 à 12 h. et de 13 à 15 h.

Canton de Martel

- Baladou, 15 et 16 oct., de 13 à 16 h.
- Creysses, 19 et 20, de 13 h. à 16 h.
- Cuzance, 23, de 14 h. à 16 h.
- Floirac, 18 et 19, de 13 à 16 h.
- Martel, 20, de 9 à 12 et de 14 à 16 h.
- Montvalent, 22, de 14 h. à 16 h.
- St-Denis, 26, de 13 h. à 16 h.

Canton de Payrac

- Fajoles, 25 oct., de 13 h. à 16 h.
- Lamothe-Fénelon, 16 et 17, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
- Loupiac, 18, de 13 h. à 16 h.
- Masclat, 23 et 24, de 8 à 11 h.
- Payrac, 15, de 8 à 11 h.
- Le Roc : Bourg, 19 et 20, de 13 à 16 h.
- Nadaillac, 22, de 13 à 16 h.

Canton de Saint-Germain

- Concorès, 15, 16, 17 octobre, de 12 h. à 16 h.
- St-Germain, 20, 22, 23, de 9 à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
- St-Chamarand, 19, de 13 h. à 16 h.
- Frayssinet, 18, de 13 h. à 16 h.

Canton de Salviac

- Dégagnac, 15, 16, 17, 18, 19, 20 oct., de 12 à 16 h.
- Léobard, 15, de 12 à 16 h.
- Salviac, 22, 23, 24, 25, 26, de 12 à 16 h.

Canton de Souillac

- Lacave, 15 et 16 oct., de 13 à 16 h.
- Lachapelle-Auzac, 22 et 23, de 12 h. à 16 h.
- Lanzac : Cieurac, 25, de 12 h. à 16 h.
- Bourg, 24, 26, de 12 h. à 16 h.
- Meyronne, 22 et 23, de 8 à 11 h., de 13 à 16 h.
- Pinsac, 15, 16, 17, de 12 à 16 h.
- St-Sozy, 17 et 18, de 8 à 11 et de 13 à 16 h.
- Souillac, 18, 19, 20, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.
- Canton de Vayrac*
- Bétaille, 29 oct., de 12 h. à 16 h.
- Condat, 24, de 9 h. à 11 h.
- Vayrac, 17, de 9 à 12 et de 14 à 16 h.
- Quatre-Routes, 24, de 13 h. à 15 h.
- Strenquels, 25, de 13 h. à 15 h.

Saint-Félix

A *l'honneur*. — Notre compatriote Bessières Clodomir, soldat de 1^{re} classe au 7^e d'infanterie vient d'être décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme à la suite de la citation suivante :

« Bon soldat, courageux et discipliné. A été blessé grièvement à Fleury le 11 Juillet 1916 en s'élançant à la contre-attaque. Amputé de la jambe gauche. » Félicitations E. C.

Gourdon

Au sujet du cyclone du 14 juillet. — Notre sympathique et dévoué représentant, M. Malvy ayant transmis au ministre des finances le vœu émis par les maires des communes sinistrées de l'arrondissement de Gourdon, par suite du cyclone du 14 juillet, a reçu la lettre suivante du ministre des finances :

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un vœu qui vous a été transmis par les maires d'un certain nombre de communes de l'arrondissement de Gourdon qui ont été ravagées par un cyclone survenu le 14 juillet dernier. En raison de l'importance des dommages occasionnés par ce cyclone, les maires émettent le vœu :

1^o qu'au lieu d'être répartis individuellement, les fonds de secours alloués à leurs communes respectives soient affectés par les municipalités à des réparations ou à des améliorations d'intérêt général ;

2^o que les dégrèvements d'impôts dont seront appelés à bénéficier les contribuables sinistrés leur soient accordés, non pas seulement pour l'année courante, mais pour un certain nombre d'années consécutives. « de manière à permettre, dans la mesure du possible, le relèvement du pays. »

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'examen de la première partie du vœu ci-dessus analysé (mode de répartition du fonds de secours) ressortit tout d'abord au Département de l'Agriculture.

Il résulte d'autre part des renseignements qui viennent de m'être fournis qu'à l'heure actuelle 31 demandes collectives en remise d'impôt pour pertes de récoltes, émanant de maires de communes de l'arrondissement de Gourdon, sont parvenues à la Direction départementale des Contributions Directes.

Toutes ces demandes, ainsi d'ailleurs que celles qui viendraient à être produites par la suite, donneront lieu à l'instruction d'usage dès que les pertes invoquées auront été appréciées avec exactitude. Elles seront ensuite soumises au Préfet à qui il appartient de statuer.

J'ajouterai que, au cas où le cyclone du 14 juillet étendrait ses effets à l'année ou aux années suivantes, les contribuables sinistrés pourraient formuler, en temps voulu, de nouvelles demandes en exonération de leurs impôts (art. 10 de l'Instruction ministérielle du 10 janvier 1916).

NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 24 SEPT. (22 h.)

Attaque ennemie repoussée

Paris, 24 septembre, 23 h.

Sur le front de l'Aisne, la lutte d'artillerie s'est poursuivie très vive dans la région Braye-Cerny-Hurtebise.

Nous avons repoussé un coup de main sur nos petits postes au nord de Braye-en-Laonnois.

Sur la rive droite de la Meuse, à la suite du bombardement signalé dans le communiqué de ce matin, les Allemands ont attaqué nos tranchées au nord du Bois Le Chaume, sur une étendue de deux kilomètres environ. Menée par quatre bataillons, appuyée par des troupes spéciales d'assaut, l'attaque a été désorganisée par nos feux et a été impuissante à aborder nos lignes, sur la plus grande partie du front attaqué. Dans quelques éléments de tranchées, au centre, où l'ennemi avait réussi à prendre pied, un violent combat s'est engagé, qui s'est terminé à notre avantage. Nos soldats, après avoir infligé de fortes pertes à l'adversaire, sont restés maîtres de leurs positions.

Au même moment, deux attaques secondaires, prononcées l'une au nord de Bezonvaux, l'autre au sud-est de Beaumont, subissaient également un sanglant échec, grâce à la vaillance de nos troupes qui, sortant de leurs tranchées, se sont portées avec fougue au-devant de l'assaillant.

Au cours de l'après-midi, deux nouvelles tentatives, exécutées sur les tranchées du Bois Le Chaume, n'ont réussi qu'à augmenter le chiffre des pertes subies par l'ennemi, sans lui valoir le moindre résultat. Nous avons fait une cinquantaine de prisonniers au cours de cette action.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Actions de détail

Londres, 24 septembre.

L'ennemi a tenté ce matin, à la première heure, à la faveur du bombardement signalé dans le communiqué de ce matin, deux coups de main vers Monchy-le-Preux, et un troisième au sud de la voie ferrée Arras-Cambrai. Les trois tentatives ont échoué sous notre feu. Les assaillants ont laissé un certain nombre de morts devant nos lignes.

Une tentative analogue a été faite ce matin, sur nos tranchées à l'ouest de La Bassée. Un de nos hommes a disparu.

Le renseignement de ce matin annonçant un certain nombre de disparus à la suite d'un raid allemand, effectué la nuit dernière, près de la basse ville, a été reconnu inexact. Aucun de nos hommes n'a été porté manquant à la suite de cette opération.

Nos patrouilles se sont montrées actives au cours de la journée, sur le front de bataille. Elles ont ramené un certain nombre de prisonniers.

Continuation de l'activité de notre artillerie. Aucune action d'infanterie.

COMMUNIQUÉ DU 25 SEPT. (15 h.)

Nouvelles et vaines attaques de l'ennemi

Activité des deux artilleries sur le front de l'Aisne, dans le secteur d'Hurtebise et au sud de Juvincourt.

Nous avons arrêté des coups de main sur nos postes avancés à l'est du Téton et au nord de la cote 304.

Sur la rive droite de la Meuse, L'ENNEMI A POURSUIVI SON BOMBARDEMENT dans la région nord du bois de Chaume ET A RENOUVELÉ SES TENTATIVES sur nos tranchées vers Beaumont.

Malgré l'emploi intensif des lance-flammes, IL A ÉTÉ REPOUSSÉ AVEC DE LOURDES PERTES, SANS OBTENIR AUCUN AVANTAGE.

Aviation

Trois avions allemands ont été abattus dans la journée d'hier par nos pilotes.

SUR LE FRONT RUSSE

Quelques succès

au nord de Riga

Le communiqué Russe signale quelques succès de nos alliés au nord de Riga. Mais il s'agit, évidemment, d'actions secondaires.

Paris, 11 h. 56.

Un raid sur Londres

Un communiqué de Londres annonce que des avions ennemis ont attaqué la côte sud-est de l'Angleterre. Des avions ont survolé les comtés de Kent, Sussex; quelques-uns d'entre eux, ayant suivi le cours de la Tamise, ont attaqué Londres. Des bombes furent lancées en différents points. On signale actuellement six tués et vingt blessés.

A la Chambre Argentine

De Buenos-Aires: A la suite d'un incident qui s'est produit à la séance de la Chambre, une rencontre a eu lieu entre les députés Veyga et Arce. Veyga a été blessé.

Le bombardement d'Ostende Dégâts militaires sérieux

De Londres: L'amirauté dément l'allégation allemande suivant laquelle la cathédrale d'Ostende aurait été atteinte lors du dernier bombardement. Des photographies prises montrent que les docks flottants furent coulés, que la plupart des ateliers et chantiers ont été démolis et qu'une partie des abris pour sous-marins ont disparu.

Des Boches réclament?

la « paix allemande »

De Zurich: Le *Nouveau Journal de Stuttgart* rendant compte de la grande réunion organisée à Stuttgart par le parti national libéral, par le parti conservateur, par l'Association des agriculteurs pangermanistes, etc., dit que les congressistes ont adressé, au début de la séance, un télégramme au Kaiser réclamant une *paix allemande*.

Grève de mineurs

De Genève: Les mineurs du Hainaut sont en grève.

Dans l'armée américaine

De New-York: La nomination du général Bliss comme chef d'Etat-Major de l'armée américaine est bien accueillie.

Les récoltes Roumaines

De Zurich: D'après la *Nazionale Zeitung*, les récoltes de blé en Roumanie seraient satisfaisantes.

Paris, 14 h. 6.

Sur le front Anglais Activité de l'artillerie

Un coup de main exécuté avec succès, la nuit dernière, à l'est d'Epehy, nous a permis de faire un certain nombre de prisonniers.

L'ennemi qui tentait d'enlever un de nos postes avancés au nord-ouest de Lens a été rejeté à la suite d'un combat à la grenade.

Activité de l'artillerie allemande au nord et à l'est d'Ypres.

Paris, 14 h. 46.

L'affaire du Bonnet Rouge

M. Jacques Landau, Directeur de l'Agence Primo, compromis dans l'affaire du *Bonnet Rouge* a été arrêté ce matin.

Aujourd'hui encore, aucune nouvelle sensationnelle. A noter simplement que les partis de droite, en Allemagne, réunis en Congrès, réclament une « paix allemande ». Le Kaiser voudrait bien la leur accorder;... malheureusement il ne le peut pas. Les Alliés ont eu le mauvais goût de se mettre en travers des projets du Bandit.

LA HERNIE

Guérie

CHUTES DE MATRICES

DÉPLACEMENTS DES ORGANES

S'il est une **GRANDE VICTOIRE**, c'est celle que chaque jour la **MÉTHODE LEROY** remporte sur « LA HERNIE ». Les récentes preuves ci-dessous « **VERITABLES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE** » sont bien la confirmation des milliers de guérisons déjà publiées :

- M. TRIOULLER, à Vieille-Brioude (Hte-L.). *Hernie droite, guérie en 3 mois.*
- M. SÉBASTIEN, à Auzits (Aveyron). *Hernie inguin. gauch., guérie en 3 mois.*
- M. COSTE, à Castelmarty (Aveyron). *Hernie inguinale droite, guérie en 2 mois.*
- M. BARRÈS, à St-Just, p. Naucelle (Av.). *Hernie scrotale double, guérie en 2 mois.*
- M. LOURDAU, à Gaillac (Aveyron). *Hernie inguinale droite, guérie en 2 mois.*
- M. CHAMBON, à Cormède (P.-de-Dôme). *Hernie inguin. droite, guérie en 2 mois.*
- M. ARCHIMBAUD, à Plauzat (P.-de-Dôme). *Hernie inguin. doub. guér. en 2 m.*
- M. BARREAU, à Saint-Sernin (Tarn). *Hernie inguin. gauche, guérie en 2 mois.*

VOILA DES RESULTATS !!!

Hésiter encore serait être son propre bourreau ! Aussi nous engageons tous les intéressés à venir voir ce spécialiste à : **Montauban**, samedi 29 septembre, Grand Hôtel de France.

Cahors, lundi 1^{er} octobre, Hôtel Terminus (près la gare).

LEROY, 75, rue Faub.-St-Martin Paris.